



Laval, le 25 NOV. 2021

Le Président de Laval Agglomération

à

-LAVAL AGGLOMERATION
Service Droit des Sols

Copie : ENEDIS

Direction Générale Adjointe
Services Urbains et Infrastructures

Dossier suivi par Julien HAREL
Tél. : 02.43.49.46.51
N/Réf. : JH/SL/2021-110

AUTORISATION D'URBANISME

Avis du gestionnaire de voirie au service instructeur

<u>Commune :</u>	LAVAL
<u>Zone :</u>	ZA du Bourny
<u>Demandeur :</u>	EDMP - Pays de La Loire Monsieur Jean-François DESILLE 9 rue des Fossés 35000 RENNES
<u>Adresse des Travaux :</u>	rue du Bourny 53000 LAVAL
<u>N° du Dossier :</u>	PC 53 130 21K1139
<u>Observations :</u>	AVIS FAVORABLE

- Les accès seront réalisés par le demandeur jusqu'en limite des voies publiques.
- Ils devront être délimités par des bordures de type T2 jusqu'en limite de chaussée.
- Un surbaissé de bordure de type T2 devra être réalisé au droit de chaque accès.
- Concernant l'accès rue du Bourny, une signalisation « sens interdit » devra être posée afin d'interdire la sortie des véhicules.
- L'accès existant rue du Bourny devra être supprimé et le trottoir recréé.
- Si un renforcement ou une extension du réseau électrique est nécessaire, le pétitionnaire devra le prendre en charge.

Hôtel Communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex

T 02 43 49 46 47
F 02 43 49 46 50
laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr

- **Tout aménagement sur le domaine public fera l'objet d'une validation des Services Urbains et Infrastructures de LAVAL Agglomération suivant les plans d'exécution.**

Pour le Président et par délégation,
L'Adjoint au DGA Services Urbains et
Infrastructures,



Yves LETAILLEUR